Financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe





Mis en œuvre par le Conseil de l'Europe

AP-JUST C4-Appui aux acteurs non étatiques

A qui de droit:

Strasbourg, le 4 juin 2021

Objet : Attestation de bonne exécution de la mission "Etude sur l'organisation et le fonctionnement de la justice commerciale en Tunisie".

Mme Najet Brahmi a été retenue pour la mission de la réforme de la justice commerciale en Tunisie dans le cadre du programme conjoint « Amélioration du fonctionnement, de la performance et de l'accès à la justice en Tunisie (AP-JUST) », cofinancé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, et mis en œuvre par ce dernier.

Vu la haute qualité de son CV mettant en perspective des compétences académiques et pratiques de très haut niveau, Mme Najet Brahmi a été choisie comme experte coordinatrice de la mission.

La mission a démarré au début du mois de juillet 2020 avec trois phases respectives de planification, de terrain et de rédaction du rapport final. Mme Najet Brahmi a fait preuve de vaillance et beaucoup de diligences dans la conduite de la mission dont le rapport final vient d'être envoyé pour ultime validation aux autorités tunisiennes.

Le Conseil de l'Europe témoigne d'une grande satisfaction par rapport à l'exécution de la mission par Mme Najet Brahmi.

Bien cordialement,

Anna Yeghiazaryan

Chargée du Projet